

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) initiale

Durée
14 heures (2 jours)
Public
Tout public
Prérequis
Aucun prérequis
Format
Présentiel
Dates et lieu
Sur demande
Prix
Intra : 1100 € Inter : 190 € / stagiaires
Nombre de participants
De 4 à 10
Adaptation/Accessibilité
A envisager avec le formateur en amont de la formation

Contexte :

Dans un environnement local qui nous tient à cœur, notre approche se distingue par son engagement en faveur de la sécurité et de la santé de votre équipe.

Grâce à des déplacements à vélo électrique dans un rayon de 15 km autour de Clermont (si les conditions le permettent), nous réduisons notre empreinte environnementale tout en répondant à vos attentes en matière de proximité.

À travers cette formation SST, nous souhaitons vous armer de compétences essentielles en matière de secourisme tout en promouvant une culture de la prévention au sein de votre entreprise.

Objectifs de la formation :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Devenir acteur de la prévention en entreprise.

Méthodes pédagogiques et suivi :

- Expérimentation des différents gestes / apports théoriques / mise en situation.
- Remise d'un aide-mémoire SST.

Modalités d'évaluation :

- Pendant la formation : évaluation des acquis par les critères d'évaluation définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.
- Evaluation de la satisfaction des participants en fin de formation.

Attestation / Certification :

- Attestation de fin de formation.
- Les stagiaires certifiés se verront remettre une carte « certificat SST ».
- Afin de conserver sa certification et ses compétences acquises, le maintien et l'actualisation des compétences (MAC SST) d'une durée de 7h00 est obligatoire tous les 24 mois.

Intervenante

Philippe MEYNIE
Tél : 06 72 93 18 84
Mail : philippeformateur63@gmail.com

Programme de la formation :

Savoir intervenir en tant qu'acteur de prévention

- Les notions de prévention : AT, MP, MAD, les enjeux, cadre réglementaire.
- Le repérage des situations dangereuses et les propositions d'actions de prévention.
- L'identification des personnes à qui transmettre les informations.

Savoir intervenir en tant que secouriste : Le cadre juridique du SST

- L'alerte aux populations.
- Le plan d'intervention.
- Le repérage et la suppression des dangers persistants.
- L'examen de la victime.
- Le message d'alerte.
- La victime s'étouffe/ saigne abondamment/ répond : brûlures, plaies, malaises.
- La victime ne répond pas.
- L'utilisation du défibrillateur.

Epreuve certificative

- Mise en application des acquis lors de cas concrets.

Dates :

Créé le 13/09/2023

MAJ le 16/01/2024